



**Association des professionnels  
de la vérification et du contrôle  
des systèmes d'information**  
**Section de Québec**  
*Information Systems Audit and Control Association  
Quebec Chapter*

## **Avis de convocation**

### **IPv6 et l'internationalisation: Modifications importantes de l'Internet et des réseaux corporatifs**

Une nouvelle version du protocole Internet, appelée IPv6, vient d'être développée et on entame son déploiement. Son protocole de base, IP, a été conçu il y a 25 ans et ses limitations entravaient le déploiement de l'Internet et des réseaux corporatifs. L'Internet a été conçu en anglais, par la suite, les différents protocoles ont évolué pour supporter plusieurs langues. On ajoute maintenant l'internationalisation des noms de domaines, c'est-à-dire la capacité de supporter les langues dans un nom de domaine.

Cette activité est divisée en deux parties. Dans un premier temps le conférencier présentera les problèmes actuels du protocole IP, des nouvelles fonctions apportées par IPv6, des considérations importantes pour les organisations dans son déploiement ainsi que le support de l'industrie. Dans la deuxième partie, le point de vue plus technique du protocole sera présenté, en détaillant les nouvelles fonctions telles que l'adressage, la mobilité, l'autoconfiguration, la sécurité et l'aiguillage.

#### **Conférencier : M. Marc Blanchet**

M. Blanchet est ingénieur en réseaux chez Viagénie. Il est spécialisé en sécurité, en réseaux IP dont IPv6 et en internationalisation. Il est co-président du groupe de travail de l'IETF sur l'internationalisation des noms de domaine. Il a écrit plusieurs normes de l'IETF notamment sur IPv6 et l'internationalisation. Il est auteur du livre "TCP/IP simplifié" aux Éditions Logiques et "Migrating to IPv6" publié prochainement par Wiley. M. Blanchet est aussi co-auteur et instructeur du cours "Implementing IPv6 Networks" de Cisco. Il est régulièrement conférencier et est connu pour sa capacité de vulgarisation, d'animation.

L'APVCSI-Section de Québec offre deux choix pour assister à cette activité :

- la formule exécutive (demi-journée) ;
- la formule «exécutive» et «professionnelle» (journée complète).

**Le choix devra être mentionné lors de l'inscription.**

#### **FORMULE EXÉCUTIVE**

Accueil et petit déjeuner : 07h30  
Séminaire : 08h30 à 12h00

Quels sont les problèmes actuels avec l'Internet et quelles sont les nouvelles solutions ?

- Le point sur l'usage des langues dans les protocoles Internet ;
- L'internationalisation des noms de domaines ;
- Les impacts sur l'enregistrement des noms de domaines pour les corporations et les individus ;
- Les impacts sur la sécurité et les risques ;
- Les limitations actuelles de l'Internet et de son protocole IP ;
- IPv6: une solution pour l'adressage, la mobilité, la sécurité et la performance ;
- Le déploiement d'IPv6 dans l'Internet et dans les réseaux corporatifs ;
- Les efforts et investissements technologiques à prévoir.

## **FORMULE PROFESSIONNELLE**

Accueil et petit déjeuner : 07h30  
Séminaire exécutif : 08h30 à 12h00  
Dîner (buffet): 12h00  
Séminaire : 13h15 à 16h30

Quelles sont les aspects concrets de la mise en œuvre d'IPv6 dans nos organisations?

- Rappel de certains éléments d'IPv4 ;
- Le protocole IPv6:
  - L'entête ;
  - L'adressage ;
  - L'autoconfiguration ;
  - La mobilité ;
  - La sécurité ;
  - Les protocoles d'aiguillage ;
- Période d'échanges.

Voici les coordonnées de cette activité :		Coûts :		
			Formule Exécutive:	Formule Professionnelle :
Date:	Mardi le 20 novembre 2001	Membres et forfaits APVCSI:	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Endroit:	Hôtel Gouverneur Ste-Foy 3030 Boul. Laurier, Ste-Foy	Membres organisations partenaires :	<b>80 \$</b>	<b>155 \$</b>
		Non membres :	<b>105 \$</b>	<b>200 \$</b>
Horaire	Accueil et petit déjeuner (inclus): 7h30 Séminaire formule EXÉCUTIVE: 8h30 à 12h00 Séminaire formule PROFESSIONNELLE: 8h30 à 16H30			

**Veillez confirmer votre présence au plus tard le vendredi 16 novembre 2001.**

*N.B. un membre ne peut pas se faire remplacer par une autre personne lors des activités.*

Les coûts liés aux activités de formation de l'APVCSI sont admissibles au programme de formation de la main-d'œuvre selon les critères de la Loi 90 (consacrer 1% de la masse salariale à la formation).

<b>COUPON-RÉPONSE</b>		
<b>NOM DU OU DES PARTICIPANT(S)(ES)</b>	<b>ORGANISATION(S)</b>	<b>TÉLÉPHONE</b>

**Cochez aux endroits appropriés**

Membres APVCSI	<input type="checkbox"/>	Forfaits APVCSI	<input type="checkbox"/>
Non membres	<input type="checkbox"/>	Membres IVIQ	<input type="checkbox"/>
Formule professionnelle (journée complète)	<input type="checkbox"/>	Formule exécutive (a.m.)	<input type="checkbox"/>